

Compte-rendu de visite du projet EPIA (Échange de Pratiques Innovantes et Agroécologiques)

*Séance n°16 : «Agroforesterie & Viticulture au
domaine d'Eriane»*



Journée animée par: Aurélie Gibert (FD CIVAM du Gard), Pierrick Gouhier (Agrooof) et Mathis Lecoq (Civam 30)

Structure de la ferme

- Statut juridique : Entreprise individuelle
- Exploitant : Clodéric Prade.
- Type: Viticulteur.
- Surface (SAU): 18 hectares.
- Certification : Agriculture Biologique.
- Localisation : Saint-Mamert-du-Gard 30730.

1. Contexte géographique et écologique

Le domaine d'Eriane se situe au Nord-Est de Nîmes dans le département du Gard. L'exploitation viticole est divisée en plusieurs parcelles, **18 ha de vignes**, réparties sur la commune de Saint-Mamert-du-Gard, en partie dans la vallée de Robiac. Il y a également **une trentaine d'hectares de production de fourrages et céréales**. Les cultures sont régies par un climat typiquement méditerranéen mais aussi par plusieurs types de sols, majoritairement calcaire.

2. L'installation

Clodéric Prade est le propriétaire du domaine, il hérite de la ferme familiale et décide d'en faire une exploitation principalement viticole. En 2007 la famille Prade crée le domaine d'Eriane, **le choix dès le départ est de pratiquer une agriculture paysanne respectant la terre**. Ainsi Clodéric minimise l'utilisation de machine, il passe en bio en 2012 puis pratique la biodynamie non certifiées.

3. L'exploitation viticole

La diversité des sols du domaine a induit une diversité de cépages adaptés. Sur les calcaires durs, sont plantés les vieux Grenaches, sur les sol argilo-calcaire rouge exposé Est les jeunes Syrahs et les vieux Cinsaults. Les Blancs (Vermentino, Roussanes et Grenaches) sont sur des marnes jaunes et blanches.

L'enherbement varie d'une parcelle à l'autre, certaines sont enherbées 1 rang sur 2 d'autres 1 sur 3, et d'autres entièrement ! **L'idée est d'adapter l'enherbement au passage des machines** et des tests effectués. Clodéric expérimente différents mélanges de couverts végétaux en inter-rang. Aujourd'hui, il teste la féverole, mais compte bien tenter d'associer céréales et trèfles, pour limiter la concurrence des adventices. À terme, il souhaite faire l'acquisition d'un semoir en semis direct, et ainsi semer entre les chaumes préalablement couchées au rouleau FACA.

Les vendanges sont effectuées en partie à la main et en partie à la machine.

4. L'Agroforesterie

Inspiré par les recherches agroforestières de l'INRA sur le domaine de Restinclières, la mise en place d'un système agroforestier est apparue comme évidente pour Clodéric. Il se rapproche d'Agrooof pour l'accompagner dans la réflexion et la plantation du système. **Limiter la monoculture de vigne et ramener une biodiversité fonctionnelle dans ses parcelles sont ses motivations principales.**

En 2016 les premiers chantiers commencent. Le choix des espèces est basé sur deux critères. Dans un premier temps 8 fosses pédologiques ont été réalisées pour adapter les essences aux types de sols. Puis il a fallu croiser ce diagnostic avec les envies de Clodéric pour établir un plan de plantation. **Globalement, les plantations sont des linéaires intra-parcellaires avec des séquences d'arbres répétées.** La décision a été de planter des arbres de **hautes tiges pour la production de bois d'oeuvre** (Aulnes, Poirier, Cormier, etc.) et **des fruitiers adaptés au climat et au sol** (Olivier, Pêcher, Grenadier, Cerisier etc.). **Il a été ajouté des arbustes fixateurs d'azote** (Fabaceae type Coronille, Cytise) entre les arbres, pour éviter la discontinuité, multiplier les strates, et surtout enrichir le sol.



Illustration 1: Présentation des Haies par Clodéric

Une distance de 3,75 m est établie entre les vignes et les arbres. Chaque haie sépare des parcelles de **12 rangs**, permettant de traiter soit 3 x 4 rangs ou 4 x 3 rangs en fonction de la période. Les haies sont majoritairement orientées Nord-Sud, **on essaie d'éviter l'orientation Est-Ouest pour limiter l'ombrage permanent.** À noter que Cloderic n'irrigue pas ses haies, seul 1 arrosage a été effectué lors de la plantation. Des plantations agroforestières nécessitent **un paillage efficace au moins les premières années** pour maintenir l'humidité et limiter la concurrence des adventices. Plusieurs choix ont été faits et il a fallu adapter les paillages aux problèmes rencontrés (expliqués dans le paragraphe 6. Erreurs et problèmes rencontrés). Il existe plusieurs types de paillages chacun ayant ses avantages et ses inconvénients :

- **Rouleau de bâches plastique**, facile à mettre en place mais les sangliers peuvent déraciner les arbres en tirant dessus
- **Dalles unitaires**, longues à mettre en place et chères, et les sangliers les enlèvent aisément
- **Bâches biodégradables**, pas très esthétique et les sangliers peuvent arracher les pieds en tirant dessus.
- **Paille végétale riz ou blé**, long à mettre en place et le vent peut les emporter en cas de rafale.
- **Plaquette de bois**, intéressante car plus longue à dégrader que le BRF, mais assez longue à mettre en place

Des questions ont été posées sur la compétition entre les arbres et les vignes. Certaines essences sont plus concurrentielles que d'autres. Les fruitiers de par leur taille ne font pas une concurrence significative, nous explique Cloderic. Pierrick d'Agroof détaille que la plantation de vignes après la pousse des arbres, comme ça pu être le cas en lisière de forêt, pose un problème de concurrence. En effet les racines des chênes déjà présents ont colonisé l'espace et les vignes entrent en concurrence directe avec la lisière. Lorsqu'on plante un arbre quelques années après les vignes les racines pivotantes de celles-ci sont déjà implantées, la concurrence est limitée.

5 . Les aides à la plantation agroforestière

Des questions ont été posées pour connaître les détails sur les aides en agroforesterie.

Il existe plusieurs types d'aides à la plantation en agroforesterie, des aides publiques et des aides privées.

Trois types d'aides publiques peuvent être demandés lors d'une plantation agroforestière :

- La plantation agroforestière intra-parcellaire, **cette aide est orientée bois d'œuvre**, il faut respecter un cahier des charges. Elle n'est donc pas forcément compatible avec tout type de plantation. Néanmoins en jouant sur la diversité d'essence et le relief des plantations (en associant des arbustes) elle est justifiable en fruitiers ou intra-parcellaire. Dans le Gard, elle est allouée par la région Occitanie et s'élève à 80 % (achat des plants, des protections, du paillage et accompagnement technique du projet).

- La plantation de haie, cette aide a pour vocation de soutenir les agriculteurs à la plantation de haie dans une dimension d'amélioration de la qualité des eaux. Attention, **cette aide est disponible seulement en zone de captage prioritaire.**

- Reconstituer les corridors écologiques, dans le cadre de la trame verte et bleue, cette aide permet de planter des haies pour favoriser les connexions écologiques et donc le déplacement de la biodiversité. **Elle est attribuée au mètre linéaire à hauteur de 30 %** (achat des plants, des protections, du paillage et accompagnement technique du projet). Ce dispositif s'appelle Regard'Haies dans le Gard et Hérault'Haies dans l'Hérault.

Le financement privé reste moins courant pour l'instant. **L'idée est que des sociétés volontaires parrainent des plantations agroforestières.**

Quant à Cloderic, il n'a pas bénéficié d'aides à la plantation.

Pour les chantiers de plantation, il s'est rapproché de l'association CJD (l'école des dirigeants engagés et responsables) et a bénéficié de leur appui. Les employés des entreprises ainsi que leur famille étaient présents pour aider à planter les arbres.

6. Erreurs et problèmes rencontrés.

Le principal problème sur le domaine d'Eriane est **le sanglier**. Les pertes liées aux sangliers s'élèvent à 10 tonnes de raisin certaines années. De plus, lors des plantations agroforestières, **les sangliers ont emporté le paillage en rouleau arrachant plusieurs arbres**. Cloderic a dû découper les rouleaux pour chaque arbre pour ne pas avoir d'autres pertes. Quelques solutions ont été envisagées pour limiter l'impact des sangliers. Les clôtures électriques ne sont pas assez efficaces et les personnes chargées d'abattre les sangliers ne sont pas toujours disponibles, la seule solution serait de mettre en place une clôture en dur renforcée sur le bas, mais cet investissement est conséquent (14 € le m linéaire) !

Un autre petit problème technique avec l'agroforesterie est le passage de l'écimeuse, le rang proche des arbres sont difficiles à écimer.

À noter que la Baguenaudier (*Colutea arborescens*) petit arbuste planté dans les haies, n'a pas marché, chaque plant fut un échec.

Administrativement il y a aussi des désavantages. Les vigneronnes bénéficient d'aide à la plantation de vignes, du fait que Cloderic a enlevé 2 rangs de vigne, il s'est vu imposer un remboursement partiel, car il n'aurait pas planté la surface de vigne estimée.

7. Objectif et perspectives.

La volonté de Cloderic est de tendre vers **l'autonomie et la cohésion de la vallée de Robiac**. Il a le souhait de pouvoir un jour pratiquer une véritable agriculture paysanne, sans tracteur, en limitant au maximum l'usage du cuivre et du soufre. Mais ce n'est pas un rêveur, la réalité le contraint et il œuvre pour mettre en place une vallée écologique et soudée. Lui et 5 de ses collègues agriculteurs ont créé l'association des **Vignerons Irréductibles de la vallée de Robiac**. Leur objectif est de favoriser l'entraide, de diversifier leur pratiques, et promouvoir une agriculture durable. Ensemble, ils préparent les préparations biodynamiques, souhaitent conduire un troupeau, et portent des projets de diversification. L'année prochaine, ils planteront plusieurs hectares de plantes aromatiques, et organiseront un salon des producteurs de Robiac.